

MEMOIRE

« Vie familiale des enfants porteurs du syndrome d'alcoolisation foetale »

Les nouveau-nés de mères consommatrices excessives d'alcool constituent une population à gestion difficile en période périnatale. L'objectif de ce travail est de reconstituer le parcours des enfants porteurs du syndrome d'alcoolisation foetale ou de ses formes atténuées après leur sortie du service de néonatalogie. Le repérage des dossiers pédiatriques de ces enfants, nés entre 1995 et 2003, a été réalisé à partir de la base de données de ce service. Ces dossiers ont ensuite fait l'objet d'une analyse rétrospective par comparaison de différents critères concernant les 28 nouveau-nés repérés porteurs de ce syndrome. La reconstitution de leur parcours a été réalisée au moyen de questionnaires ou d'entretiens téléphoniques auprès des médecins traitants ou d'institutions de placement. Généralement issus de familles « à problèmes », ces enfants vivent dans une relative instabilité familiale, qui engendre des placements primaires (18%) dans une pouponnière médicale ou sociale dès leur sortie du service. Par la suite, la dégradation de la situation conjugale de leur mère et le refus d'une prise en charge médico-sociale par les parents conduit souvent à des placements secondaires en famille d'accueil. Cette étude amène donc à une réflexion sur la prise en charge familiale actuelle de ces syndromes. [Extr. résumé].

Source : TOUTAIN Stéphanie, LEJEUNE Claude. **Vie familiale des enfants porteurs du syndrome d'alcoolisation foetale.** *Alcoologie et Addictologie*, vol. 30, n°2, 2008, p.137-146. ⓘ

DOSSIER DOCUMENTAIRE

«Grossesse et santé, consommation d'alcool et autres drogues »

Le CODES 29 a réalisé un dossier documentaire dans le cadre du colloque « Grossesse et santé : consommation d'alcool et autres drogues » organisé par l'ANPAA 22 les 23-24 octobre 2008, à Saint-Brieuc.

Il propose pour chaque produit (alcool, tabac, drogues et médicaments) une articulation autour de quatre thématiques :

- Contexte institutionnel et politique
- Données scientifiques et approches médicales
- Données psychosociales
- Prévention
- Dépistage/ prise en charge.

Source : CARLES Flora. **Grossesse et santé.** CODES 29, 09/2008. 181 p. ⓘ

ASSOCIATION

« L'association SAF France a défini ses statuts »

C'est à Paris, le 13 juin 2008 que l'assemblée générale constitutive a adopté à l'unanimité les statuts de « SAF France ».

Parmi les 22 articles retenus nous retrouvons , en deuxième position, le but et l'objet de l'association. Celle-ci poursuit un but non lucratif et a pour objet de faciliter en France, l'information, la formation, la recherche, les soins, l'accompagnement et la prévention de l'Ensemble des Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale (ETCAF). L'association, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs concernés : autorités de santé nationales et régionales, collectivités territoriales, professionnels dans les champs de la santé du médico-social, du culturel, de l'éducatif, et de la justice, ainsi que toute autre institution, association, groupement, syndicat, etc. œuvrant sur cette question, a pour buts :

- de faciliter la recherche et la formation,
- de proposer la fédération des connaissances et savoir-faire,
- de faciliter leur diffusion,
- de participer à l'élaboration, la promotion, la réalisation et le suivi en France, d'une politique de prévention, de soin et d'accompagnement de l'ETCAF qui prenne en compte la diversité des professionnels concernés.

Un article est également consacré aux moyens d'action. Pour réaliser son objet, l'association utilisera les moyens suivants :

- Mise en place d'un centre ressource sur « alcool - grossesse et conséquences »,
- Organisation de rencontres nationales et internationales, de conférences,
- Organisation de formations,
- Création d'un site internet, diffusion d'informations à partir de tous moyens de communications disponibles,
- Participation à l'élaboration et la diffusion de guides à l'usage des professionnels mais aussi de la population,
- Soutien à des programmes de recherche et à toutes autres actions visant à renforcer l'objet de l'association
- Participation et/ou initiation d'enquêtes épidémiologiques.

Deux autres articles s'attachent aux membres et à la procédure d'adhésion.

Peut devenir membre toute personne physique ou morale intéressée par l'objet de l'association. Chacun prend l'engagement d'adhérer à l'association et de respecter les présents statuts.

Vous pouvez consulter l'ensemble des articles au centre de documentation du CODES 29.

Contact SAF France Finistère :
Dr Hervé GOUEDARD
CH Pays de Morlaix


GUIDE

« Un guide pour la prévention du syndrome d'alcoolisation foetale »

Un guide pour la prévention du syndrome d'alcoolisation foetale (SAF) destiné aux professionnels de santé est en cours de finalisation.

Sa réalisation est coordonnée par la Direction Générale de la Santé en lien avec la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et la DGAS. L'INPES, la Société Française d'Alcoologie, le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français, la Société Française de Pédiatrie, des acteurs de terrains représentant des PMI et des associations notamment Réunisaf ont contribué à l'élaboration du guide.

Ce document sera téléchargeable sur le site du Ministère de la Santé d'ici la fin de l'année. Parallèlement, une plaquette regroupant les messages clés sera également éditée et diffusée aux professionnels.

Source : « [Lien entre alcool et violence](#) » : les résultats de la première étude spécifique. Direction générale de la Santé, 19/09/2008. 17 p. 

ARTICLE

« La Réunion : un réseau de professionnels pour lutter contre le syndrome d'alcoolisation foetale »

A la Réunion, six cents professionnels de la santé et du social travaillent ensemble au sein du réseau Réunisaf pour prévenir le syndrome d'alcoolisation foetale. Un travail d'écoute, de suivi et de prise en charge de proximité, dont les premiers résultats sont incontestables.

48% des femmes accompagnées par le réseau étaient abstinentes lors du bilan d'activité de l'année 2006. En 2006, aucune femme connue du réseau Réunisaf n'a accouché d'un enfant présentant des signes du Saf diagnostiqué à la naissance, ce qui n'exclut pas les formes partielles, qui pourront être diagnostiquées plus tard et les naissances n'ayant pas été référencées. En soi, ce résultat contraste avec l'incidence mesurée du Saf dans le sud de la Réunion en 1998, soit **4.3 pour mille naissances**, chiffre extrait de la thèse de médecine de T. MAILLARD, *L'alcoolisation foetale à la Réunion*.

Mais des difficultés demeurent, parmi lesquelles le tabou de l'alcool chez les femmes et la réticence de certains professionnels à s'associer à ce dispositif.

Source : PROVOST Célia. [La Réunion : un réseau de professionnels pour lutter contre le syndrome d'alcoolisation foetale](#). *La Santé de l'homme*, n°395, 05-06 2008, p. 4-6. 

ETUDE ANGLAISE

« Exposition prénatale à l'alcool et les différents problèmes de santé mentale par sexe au cours de l'enfance. »

Buts de l'étude:

L'absorption de quantités importantes d'alcool pendant la grossesse peut conduire à des effets délétères au plan physique et au plan neurodéveloppemental chez les enfants. On ne sait pas s'il existe un niveau d'absorption d'alcool sans risque pendant la grossesse. Cette étude cherche à montrer si la consommation de très petites quantités d'alcool (<1 verre par semaine) est associée à des problèmes de santé mentale chez les enfants (évalués à 3 reprises entre 4 et 8 ans) et si ces effets sont plus ou moins importants selon le sexe. On s'attendait à ce que seuls les hauts niveaux de consommation d'alcool soient associés à des problèmes de santé mentale et que cette association soit plus facilement mise en évidence chez les garçons.

Méthodes:


Cette étude de population prospective utilise les données de l'Étude longitudinale des Parents et enfants de l'Avon. Ont été étudiées la relation entre la fréquence et la quantité d'alcool rapportées par les mères elles-mêmes pendant la grossesse et l'existence clinique de troubles de la santé mentale (comportement et troubles de l'humeur) à l'évaluation de 47 et de 81 mois (données fournies par les parents : n=9086 et 8046) et à l'évaluation de 93 et 108 mois (données fournies par l'instituteur : n=5648).

Résultats:

Après prise en compte des facteurs pré et post-nataux pouvant interférer, la consommation de moins d'1 verre par semaine pendant le premier trimestre apparaît significativement associée à des problèmes de santé mentale à l'évaluation de 47 mois chez les filles. Cette association liée au sexe se retrouve à l'évaluation de 81 mois et est confirmée plus tard par les appréciations des enseignants.

Conclusions:

La consommation de très petites quantités d'alcool pendant le début de la grossesse peut avoir des effets négatifs et persistants sur la santé mentale des enfants. Devant le manque de certitude quant à la relation dose-effet et devant l'inattendue atteinte essentiellement retrouvée chez les filles, il apparaît nécessaire de poursuivre les investigations en considérant le présent travail comme un travail préliminaire.

L'étude américaine complète est disponible sur : <http://pediatrics.aappublications.org/cgi/reprint/119/2/e426>. Consulté le 21/10/08. 

Source : SAYAL Kapil, HERON Jon, GOLDING Jean, et al. [Prenatal Alcohol Exposure and Gender Differences in Childhood Mental Health Problems: A Longitudinal Population-Based Study](#). *Pediatrics*, n°119, 2007, p. 426-434.



Le dossier documentaire « **Grossesse et santé : consommation d'alcool et autres drogues** » est disponible au CODES 29. Vous pouvez le consulter sur place ou le commander directement auprès du service de documentation du CODES.

Prix : 14 euros (frais de port inclus).

 signifie que le document est disponible au CODES 29